



DEMANDE DE MATERIEL - ASSOCIATION -

La demande doit être déposée à la Mairie 1 mois avant la date de votre manifestation.

ATTENTION : le dépôt de cette fiche ne vaut pas acceptation.

Si dans le même week-end il y a des demandes de matériel pour plusieurs associations, une entente devra être définie entre les organisateurs afin de procéder au prêt du matériel et au transport. Les agents du Service Technique ne seront plus présents le week-end pour cette logistique

Nom de l'Association :

Nature de la Manifestation :

Date de la Manifestation :

Lieu de la Manifestation :

Obligatoire - Numéro de téléphone à contacter pour cette demande :/...../...../...../.....

	Caution	Nombre souhaité	Nbr maxi disponible	Nombre accordé
Barrière			40	
Chaise noire pliante			280	
Coffret électrique festività			2	
Estrade modulable, Maxi = 30 m ²			30 m ²	
Friteuse (la rendre dans l'état où vous l'avez prise) (....L)	(¹) 50 €		2	
Grille d'exposition			35	
(²)Percolateur (le rendre dans l'état où vous l'avez pris)	(¹) 20 €		2	
Petit vidéoprojecteur portable	(¹) 50 €		1	
Table plastique (1,80m x 70cm)			30	
Podium 6 x 4,80m avec bâche			1	
enrouleur électrique	(¹) 50 €		4	
Tente de 3mx3m (4 personnes pour le montage)			8	

(¹) à joindre avec votre demande de matériel

(²) contient 15 L (1 paquet de café 250g pour 5 L)

Date de la demande :/...../.....

Nom et Prénom :

Signature,

- Mairie, enregistrement
- ST pour validation
- envoi au demandeur le
- retour matériel, contrôle des ST

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

enregistré le : par :

Date de mise à disposition du matériel :/...../.....

Lieu où sera entreposé votre matériel :

(Pensez à venir récupérer la clé en Mairie)

Date retour du matériel le :/...../.....

Vérification du matériel au retour :

Correct non correct, commentaire

.....

Signature,

Caution à rendre OUI NON

Validation du materiel accordé,

Emeric GARNIER

Responsable des Services Techniques,